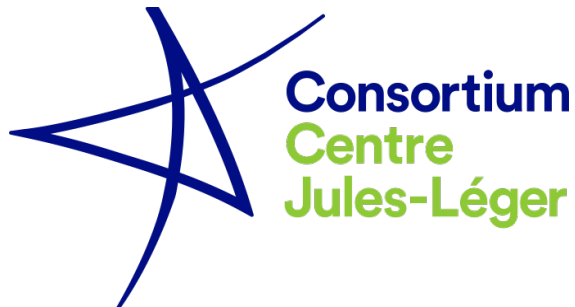




Admission à l'École d'application

pour troubles sévères d'apprentissage

Webinaire 15 octobre 2026



École d'application pour troubles
sévères d'apprentissage

Directions



Mme Elisabeth Taschereau

Directrice - École d'application
Directrice - Centre de recherche et de formation
elisabeth.taschereau@ccjl.ca



Mme Stéphanie Charron

Directrice - École d'application
Responsable des mathématiques au CCJL
stephanie.charron@ccjl.ca



Experts -conseil en trouble d'apprentissage



Ibrahima Diop

Expert-conseil en troubles d'apprentissage

ibrahima.diop@ccjl.ca



Mélanie St-Jean

Experte-conseil en troubles d'apprentissage

melanie.st-jean@ccjl.ca



Reconnaissance des territoires autochtones

01

Nous rendons hommage à tous les peuples autochtones qui habitent au Canada.

02

Nous reconnaissons les gardiens des savoirs traditionnels, jeunes et âgés, le lien sacré de longue date unissant les nations suivantes aux territoires sur lesquels se situent les bureaux du CCJL c'est à dire Ottawa comme territoire non cédé de la Nation algonquine Anishinabeg.

03

Nous reconnaissons également les nombreuses et diverses Premières nations, Inuits et Métis qui vivent et travaillent sur ces territoires.

04

Nous honorons aussi leurs courageux dirigeants d'hier, d'aujourd'hui et de demain.



Résultats d'apprentissage

01

Processus d'admission

S'approprier les différentes étapes du processus qui encadrent l'admission des élèves à l'École d'application.

02

Profil de l'élève

S'approprier le profil de l'élève à l'École d'application.

03

Critères d'admissibilité

S'approprier les critères d'admissibilité au programme.



Le Consortium Centre Jules Léger

01

Services consultatifs

Accompagnement et expertise conseil spécialisée.

02

Logement éducatif

Le Programme du logement éducatif adapté.

03

École provinciale

- Surdit 
- C cit 
- Surdic cit 

04

 cole d'application

Pour les  l ves ayant un trouble s v re d'apprentissage.



Vision

La référence incontournable en matière d'éducation spécialisée.



Mandat de l'École d'application

01. Programme d'éducation spécialisée

Offrir à l'élève ayant un Trouble d'apprentissage sévère un programme d'éducation spécialisée s'appuyant sur 3 continuums d'intervention (lecture-écriture, mathématiques, communication orale) dans le but de favoriser sa rééducation dans ses apprentissages.

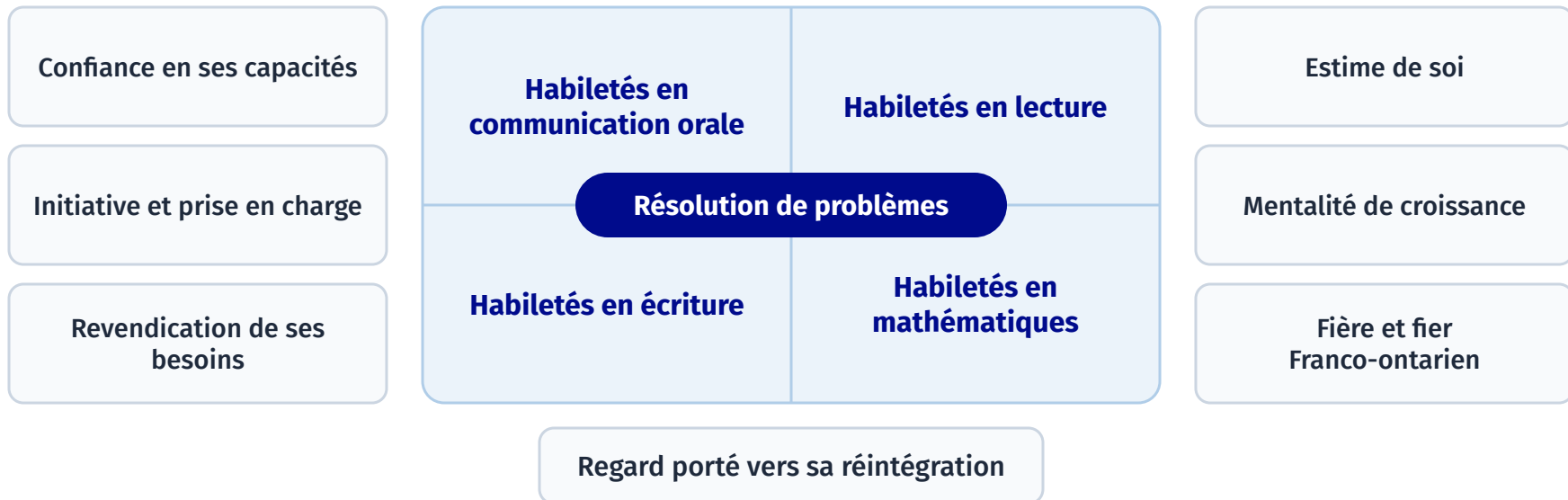
02. Services de soutien

Offrir des services de soutien à l'élève afin de répondre à ses besoins socio-émotionnels ou langagiers.



Offre de service : RÉÉDUCATION

Rééduquer l'apprenante ou l'apprenant pour réduire l'écart entre son potentiel et son rendement



*La composante logement est une partie intégrante au programme de l'école d'application pour élèves aux prises avec des troubles sévères d'apprentissage.



Projets pédagogiques

01. Lecture et écriture

Développement du continuum d'intervention par palier et l'élaboration d'une trousse d'évaluation des compétences en lecture et en écriture avec des experts.

02. Mathématiques

Développement d'un continuum d'intervention en collaboration avec une experte en mathématiques.

03. Communication orale

Formation continue avec des orthophonistes et développement d'un parcours d'évaluation en communication orale (TPALF).

Experts collaborateurs



M. Alain Desrochers



Mme Michelle Poirier-Patry



École d'application

01. Cadre général

- Accueil d'élèves présentant des **troubles d'apprentissage** sévères dans des groupes à effectifs réduits.
- Placement d'**une année** avec possibilité de renouvellement.

02. Élémentaire

En plus de la rééducation et de la communication orale, les élèves suivent :

- **Français**
- **Mathématiques**
- **Éducation physique**

03. Secondaire

Crédits accumulés

4 crédits

(français, mathématiques, éducation physique, GLE)

Type de crédits

Échelon local



Critères d'admissibilité

Pour être admissible au programme pour élèves ayant des troubles d'apprentissage, l'enfant doit répondre aux critères énoncés à la [Politique/Programmes, Note no 89](#) (émission : 6 février 1990) du ministère de l'Éducation de l'Ontario, soit :

01. École & résidence

Fréquenter une école de langue française **en Ontario** et avoir un parent dont la résidence principale est en Ontario.

02. Trouble d'apprentissage

Présenter un trouble d'apprentissage, selon la définition du ministère de l'Éducation de l'Ontario **NPP n° 8 du 26 août 2014.**

03. Épuisement des ressources

Avoir **épuisé les ressources** de l'école et du conseil scolaire.

04. Profil comportemental

Ne doit pas avoir besoin d'être traité pour des **problèmes de comportement**, affectifs ou autres.

05. Logement éducatif

Être un candidat ou une candidate **approprié(e)** pour un contexte de logement éducatif.



Profil de l'élève de l'École d'application

01. Profil académique

- **Diagnostic de trouble d'apprentissage**
- Écart significatif entre potentiel et rendement scolaire
- Échecs scolaires répétés
- Concepts mathématiques de base limités

02. Communication

- Difficulté à comprendre ou s'exprimer à l'oral
- Difficulté à transposer sa pensée par écrit
- Difficulté en orthographe et autocorrection
- Stratégies de compréhension limitées

03. Fonctions exécutives

- Gestion difficile de plusieurs directives à la fois
- Stratégies d'apprentissage et mnémoniques limitées
- Résolution de problèmes limitée
- Difficultés liées aux fonctions exécutives
- Lecture et réaction aux situations sociales



Processus d'admission

01. Avis d'intention

- Les conseils scolaires peuvent remplir l'avis d'intention à partir du **15 novembre 2026** jusqu'au **1er mars 2027**.
- Le conseil scolaire avise le Consortium Centre Jules-Léger de ses intentions de soumettre cette candidature au Comité provincial de sélection.

02. Autorisation parentale

- Après réception de l'avis d'intention, le « **Formulaire d'autorisation** » sera envoyé aux parents.
- Ceux-ci devront le compléter avant que le CCJL puisse entamer le processus d'évaluation.

03. Demande formelle

- Dépôt du dossier complété selon la **Politique/Programmes, Note n° 89**, avant ou le **1er mars 2027**.
- Trousses d'admission disponibles en formats [Word](#) et [Google Doc](#).
- Toutes les trousse sont envoyées à : admissions@ccjl.ca



Processus d'admission

Étape 1

- Communication par courriel à la **personne responsable du dossier** pour une entrevue via google meet ou teams etc. ;
- Utilisation d'un questionnaire pour discuter du profil d'apprentissage de l'élève;
- Envoie du BASC-3 - Version enseignant titulaire et le cas échéant à l'élève adolescent (âgé 12 ans).

Étape 2

- Communication par courriel ou appel aux **parents, tuteurs ou tutrices** pour prendre rendez-vous;
- Échanges avec les parents;
- Envoie du BASC-3 - Version parent.



Évaluation éducationnelle

01. Planification

- Date planifiée avec la **personne responsable** du dossier.

02. Préparation

- Outils et informations partagés avec la personne qui **accompagne l'élève**.

03. Évaluation

- **Administration en ligne** (élève à l'école pendant la session).

04. Soumission

- Rapport d'évaluation soumis au **Comité provincial de sélection**.



Processus de demande d'admission au programme

01. Candidature

- **15 nov. :** Soumission de l'avis d'intention et consentement parental.
- Création des dossiers de soumission.
- **1er mars :** Date limite de dépôt.

02. Évaluation

- **Oct. – Fév. :** Évaluations éducationnelles.
- Traitement et acceptation des avis d'intention.

03. Sélection

- **Avril – Mai :** Rencontres et entretiens.
- **Mai – Juin :** Transmission des dossiers du comité aux parents et conseils.

04. Admission

- **Août :** Admission officielle et accueil des élèves.



Comité d'identification et de placement (CIPR)

01. Admission

- **Trousse d'admission :**
Pas requis
- **Offre d'admission :**
CIPR de placement au CCJL requis

02. Placement

- Placement à l'**École d'application du CCJL** en classe distincte à temps plein.

03. Forces et besoins

- Tenir compte du profil de l'élève selon la définition et manifestation d'un trouble d'apprentissage (**NPP no 8**).
- En lien avec les **critères d'admissibilité** ainsi que notre offre de service.



Plan d'enseignement individualisé (PEI)

PEI soumis dans la demande d'admission et au CCJL

01. Modifications

- Est-ce que l'élève a un PEI avec modifications? Si oui, à quel niveau?

02. Appui & Accompagnement

- Si l'élève n'a pas de modifications, comment appuyez-vous l'élève?

03. PEI au CCJL

- Tous les élèves ont des modifications et attentes différentes.



Nouvelle demande pour non admis

Le processus reste le même.

Étapes du processus	Demande soumise pour l'année scolaire 2026-2027	Demande soumise il y a plus d'un an
Étape 1 : avis d'intention	OUI	OUI
Étape 2 : autorisation parentale	OUI	OUI
Étape 3 : Entrevue avec l'enseignante ressource et les parents + BASC 3	OUI	OUI
Étape 4 : Évaluation éducationnelle par l'expert(e)-conseil	NON	OUI
Étape 5 : trousse de demande <ul style="list-style-type: none">Évaluation (ex: psychologique, neuropsychologique) datant de 2 ans ou moinsAjout de toute nouvelle information	OUI	OUI



Appui aux élèves non-admis ou qui réintègrent suite à un placement à l'École d'application

01. Demande de services consultatifs

- Suite à la **demande de l'équipe-école** et du **consentement parental**.
- Accompagnement par des **services consultatifs** (pour diagnostic de trouble d'apprentissage).

02. Rencontre initiale

- Partage d'informations pertinentes entre l'experte-conseil et l'équipe-école.
- Analyse ciblée des forces et des besoins de l'élève.

03. Stratégies & Plan

- Proposition de stratégies adaptées.
- Technologie d'aide & révision du PEI.
- Plan de transition et formation au personnel.

04. Suivi de l'élève

- Rencontres individuelles selon les besoins identifiés.
- Modelage et soutien actif dans la mise en œuvre des stratégies.



Réintégration et transition des élèves

(fin du placement à l'École d'application)

01. Rencontres & Informations

Suivi des rencontres de réintégration et vérification de l'accès à l'information partagée.

02. Équipe-école

Questionnaire acheminé à l'équipe-école de l'élève.

03. Suivi auprès des parents

Suivi est fait auprès des parents de l'élève.



Dates importantes dans vos calendriers

28 septembre 2026

Note de service (NDS) : Demande de placement

8 octobre 2026

Note de service (NDS) : Visites de l'École d'application et du logement éducatif

15 octobre 2026

Webinaire

30 novembre 2026

Note de service (NDS) - Trousse de demande d'admission

mi-novembre

Amorce des évaluations éducationnelles

11 janvier 2027

Note de service (NDS) - Rappel trousse d'admission

1er mars 2027

Date limite de réception des trousse de demande d'admission

mai-juin 2027

Décision du Comité provincial de sélection



Visite de l'École d'application

Tout au long de l'année scolaire, n'hésitez pas à contacter l'équipe des experts-conseils !

Jours de visite : le lundi et mardi de chaque semaine à 13h

[NDS en lien avec les visites](#)

Ibrahima Diop

Expert-conseil TA

613-761-9300, poste 28139

ibrahima.diop@ccjl.ca

Mélanie St-Jean

Experte-conseil TA

613-761-9300, poste 28140

melanie.st-jean@ccjl.ca



Questions ?

Période d'échange et de discussion

N'hésitez pas à poser vos questions ou à partager vos commentaires avec notre équipe.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous accompagner.



Enregistrement et PDF du webinaire

Ressources d'accompagnement dans le processus d'inscription

PDF DU WEBINAIRE

GUIDE D'INFORMATION 2026-2027

Formulaires



Plus de renseignements, visitez notre [site web](#) ou communiquez avec nous :

Elisabeth Taschereau

Directrice

École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28141 | Elisabeth.Taschereau@ccjl.ca

Ibrahima Diop

Expert-conseil en trouble d'apprentissage

École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28139 | Ibrahima.Diop@ccjl.ca

Mélanie St-Jean

Experte-conseil en trouble d'apprentissage

École d'application du Consortium Centre Jules-Léger
613 761-9300 poste 28140 | Melanie.st-jean@ccjl.ca

Consortium Centre Jules-Léger

**281, avenue Lanark,
Ottawa ON K1Z 6R8**

Tél. : 613 761-9300

Tél. sans frais : 1 866 390-3670

Télécopieur : 613 761-9301

[Site web](#) | [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#)

Au plaisir de collaborer avec vous et hâte de vous accompagner dans ce processus de demande d'admission !



MERCI

